

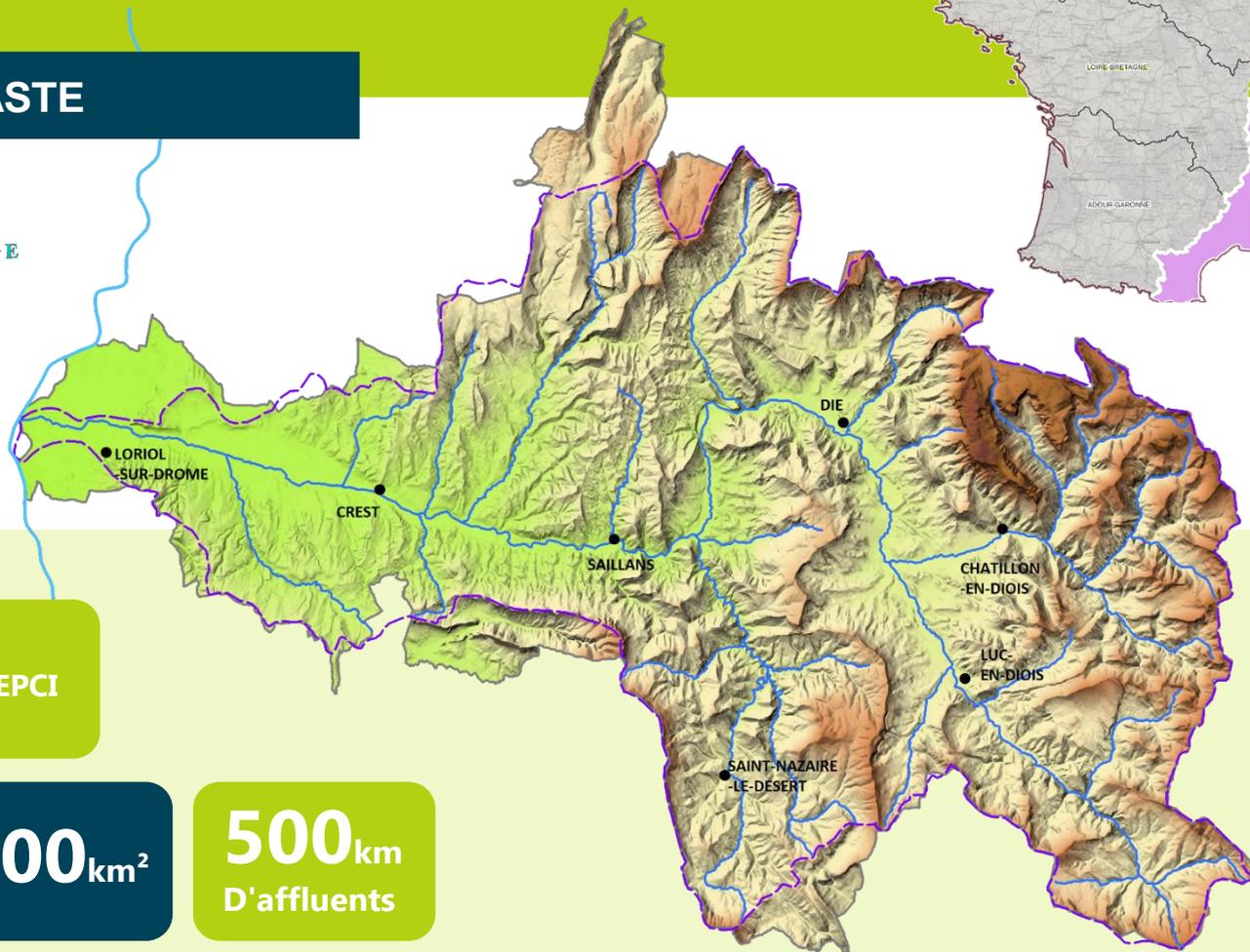


Historique d'une dynamique d'acteurs

le partage de l'eau dans la vallée de la Drôme

LE BASSIN VERSANT DE LA DROME

FORT CONTRASTE
AMONT/AVAL



83
communes

3 EPCI

106k
m
De Drôme

1800 km²

500 km
D'affluents

26%
De terres
cultivées

>50%
De territoires
boisés

<2%
De zones
humides

116
Espèces à forte
valeur
patrimoniale

50 000 habitants
Dont 75% à l'aval

SCHÉMA D'AMÉNAGEMENT ET DE GESTION DES EAUX

Outil de planification des politiques locales

Vise la gestion durable et équilibrée de la ressource en eau et des milieux aquatiques
Permet d'organiser localement la stratégie et les actions à conduire



L'OUTIL CLE, OUTIL DE CONCERTATION

UNE COMMISSION LOCALE DE L'EAU POUR LE PILOTAGE



La CLE, parlement local de l'eau

Instance de concertation et de décision

Pilotage de la mise en œuvre, du suivi et de la révision du SAGE

Emission d'avis sur les projets soumis à autorisation

L'EVOLUTION DE LA GESTION DE L'EAU

DES ENJEUX QUI EVOLUENT

1^{er} SAGE 1997

- Tensions / Pollutions / Incision
- Gel des surfaces irriguées
- Assainissement
- Arrêt prélèvements granulats dans le lit

S'ECOUTER – SE REUNIR

2^e SAGE 2013

- Reconquête de la qualité / Déséquilibre quantitatif / Potentiel de développement
- Introduction de l'espace de bon fonctionnement
- Plans de

FAIRE ENSEMBLE

3^e SAGE (en écriture)

- Baisse des débits
- Augmentation des prélèvements
- Sécurisation
- Adaptation au changement climatique

ELARGIR L'ECOUTE



Quelques rivières à l'abandon dans les années 80



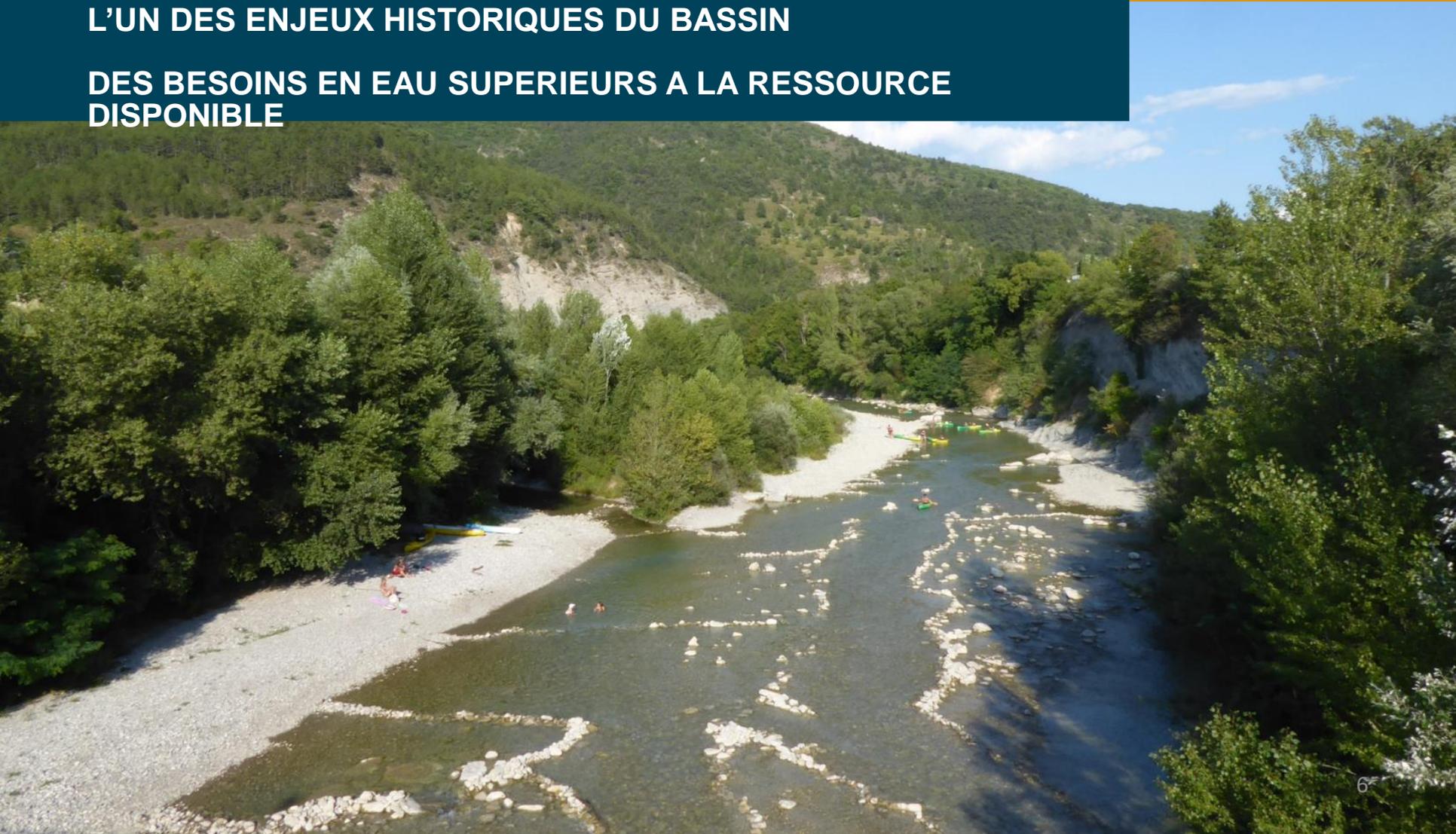
Forte attractivité de territoire



FOCUS SUR LA GESTION QUANTITATIVE

L'UN DES ENJEUX HISTORIQUES DU BASSIN

DES BESOINS EN EAU SUPERIEURS A LA RESSOURCE
DISPONIBLE



EVOLUTION DE LA GESTION QUANTITATIVE

RAPPEL DU CONTEXTE

Les **zones de répartition des eaux (ZRE)** sont définies en application de l'article R211-71 du code de l'environnement (CE), comme des "**zones présentant une insuffisance, autre qu'exceptionnelle, des ressources par rapport aux besoins**".

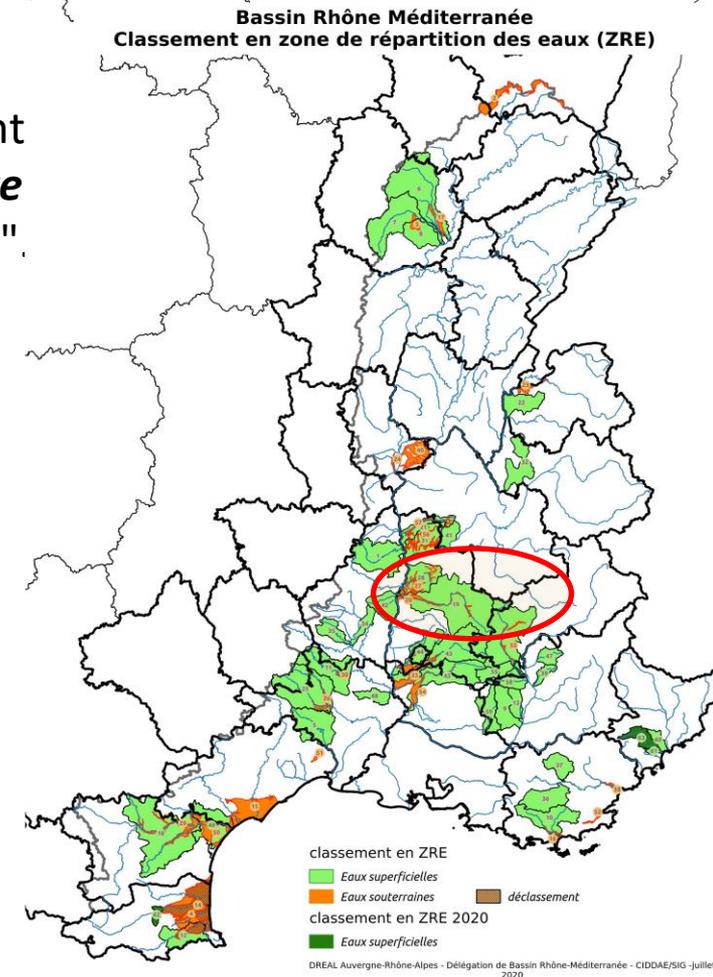
Classement en ZRE



Etude de détermination des volumes prélevables globaux

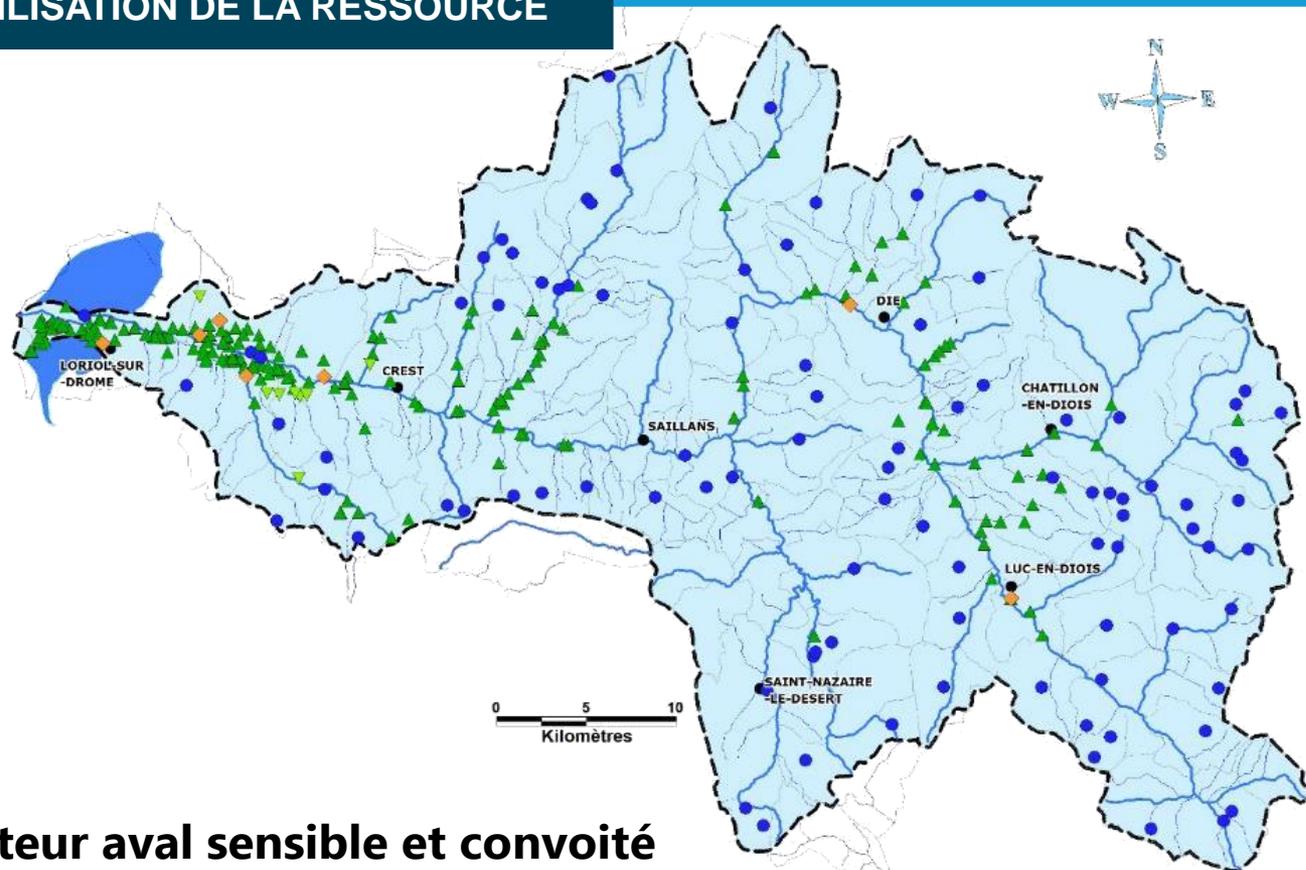


Plan de gestion de la ressource en eau



LE TERRITOIRE - QUANTITE

UTILISATION DE LA RESSOURCE



Un secteur aval sensible et convoité

Répartition annuelle entre usages

- Irrigation 7 Mm³
- AEP 5 Mm³
- Autres 0,5 Mm³

Répartition entre usages à l'étiage

28% AEP

69% IRRIGATION

3% INDUSTRIE

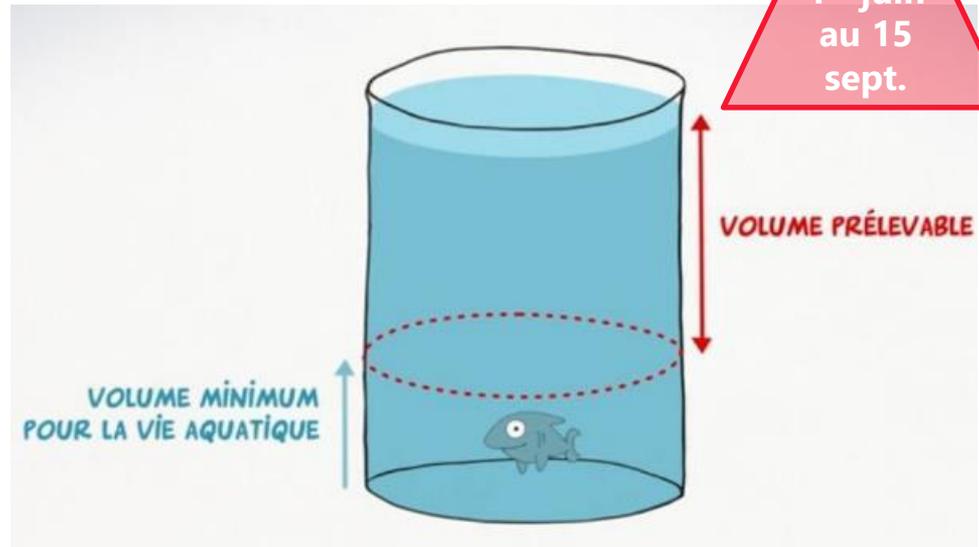
LE PARTAGE DE LA RESSOURCE

UTILISATION DE LA RESSOURCE

1/ Un partage entre:

- **usages anthropiques**
- **milieux aquatiques**

Acceptation de dégrader 20% max des habitats piscicoles



2/ Un partage **entre usages anthropiques** :

- agriculture
- AEP
- industrie

L'AEP inclut le développement urbain, le tourisme, des activités industriels et agricoles



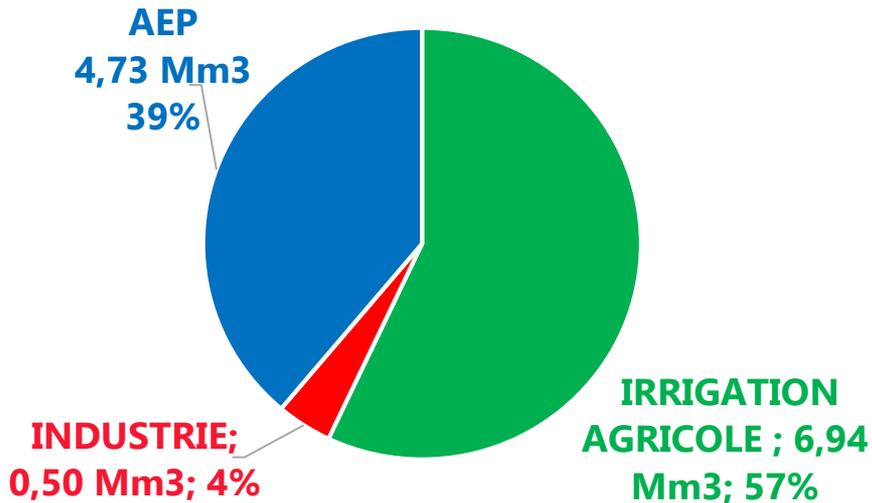
GESTION QUANTITATIVE



BILAN 2021

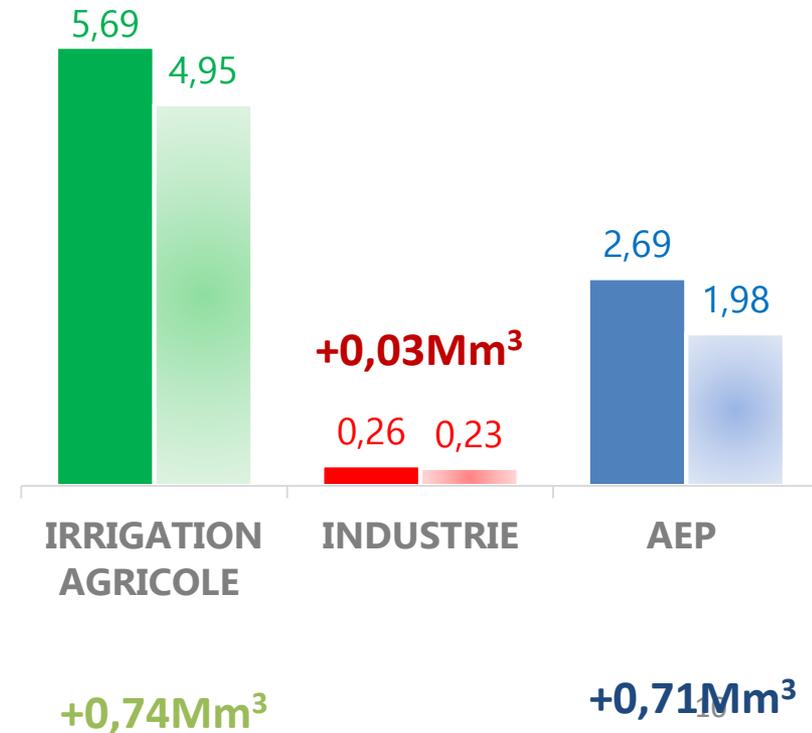
Prélèvements annuels

moy. 2013-2019; 12 Mm³



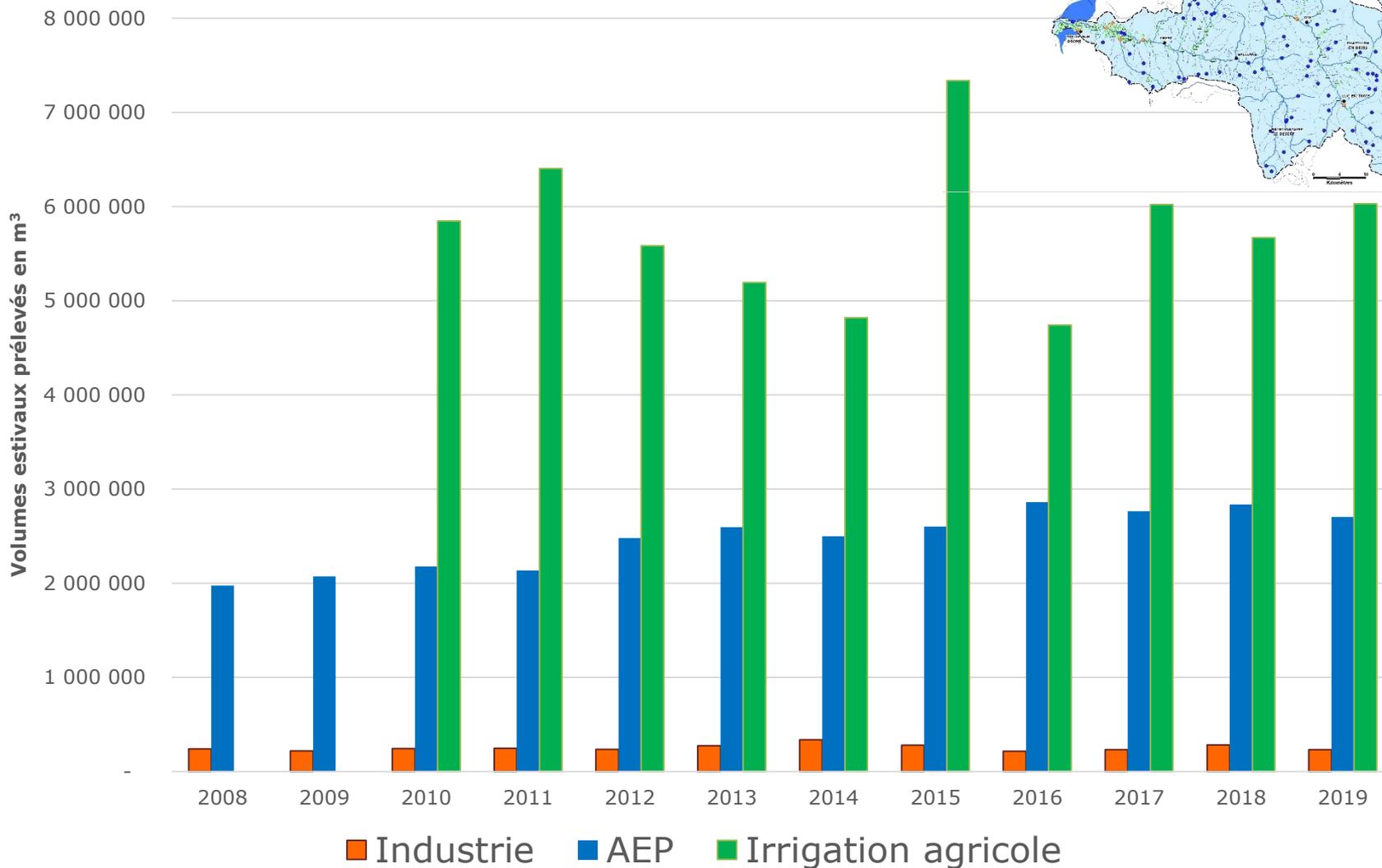
Prélèvements estivaux

en plein, réels 2013-2019, 8,65 Mm³
en dégradé, volumes prélevables 7,16 Mm³



LE TERRITOIRE - QUANTITE

BILAN DES PRELEVEMENTS ESTIVAUX



GESTION QUANTITATIVE

BILAN 2021



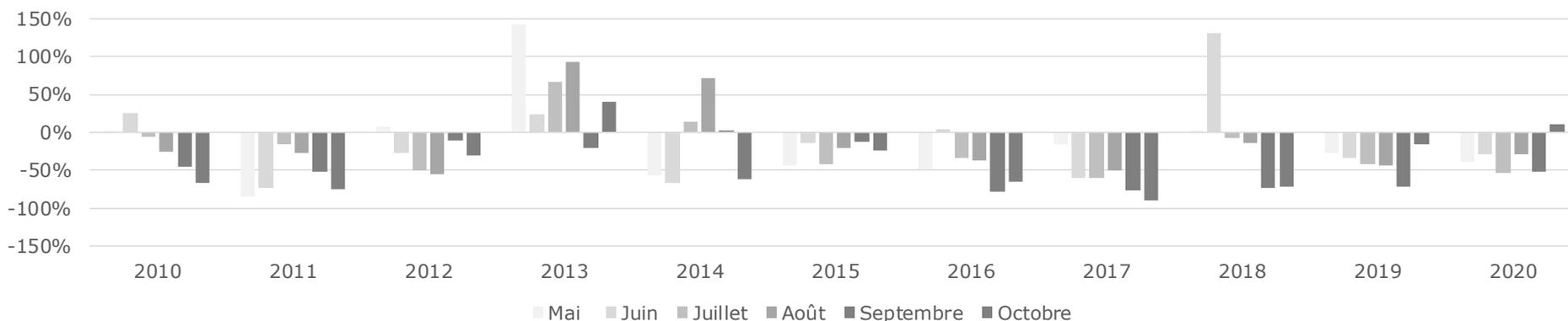
Pour les milieux

- Diminution chronique des débits moyens mensuels
- DOE non atteints à Saillans
- Etiages plus sévères depuis 2012

**DOE : Débit
d'Objectif d'Etiage**

*Satisfaction des
besoins des milieux*

Evolution des débits moyens mensuels à la station de Saillans des mois de mai à octobre sur la période 2010-2020
(écart à la moyenne 1966-2020)



UNE NOUVELLE IMPULSION ACTEE PAR LA CLE

DELIBERATION VALIDANT LE BILAN DU PGRE EN JUIN 2021

- ✓ Relève la non-atteinte des volumes prélevables
- ✓ Alerte sur la hausse des prélèvements
- ✓ Alerte sur l'hydrologie naturelle plus contraignante
- ✓ Appelle à la vigilance pour l'intégration de la disponibilité de la ressource en eau dans les projets du territoire
- ✓ Approuve la nécessité d'engager un plan d'actions plus engageant, **multi-solutions et priorisant la sobriété et les économies d'eau**

**+ Lancement étude adaptation usages au changement climatique
SAGE DROME 2050**



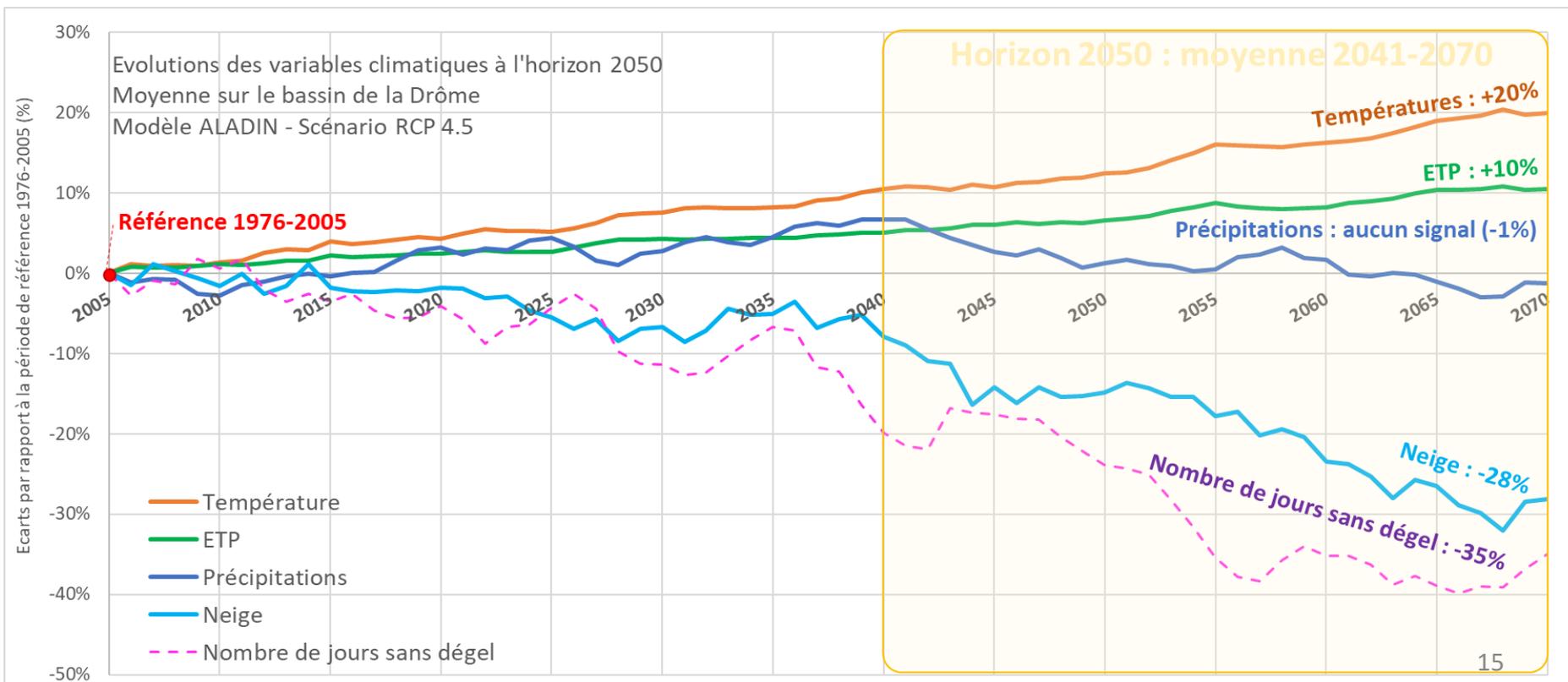
UNE PRISE DE CONSCIENCE FORTE DU CC

- ✓ Le SCoT Basse Vallée de la Drôme conditionné à une étude du bilan besoins ressources
- ✓ La révision des autorisations de prélèvements en AEP en adéquation avec les VP
- ✓ L'encadrement des nouveaux projets de substitutions par un PTGE et des contreparties sur les économies d'eau
- ✓ L'étude SAGE DROME 2050 avec une concertation élargie autour de la construction de la réponse du territoire



SYNTHESE CLIMAT

Quelles sont les vulnérabilités des ressources et usages de l'eau de la Drôme au changement climatique ?



PROSPECTIVE CHANGEMENT CLIMATIQUE

CONTEXTE

Les enjeux



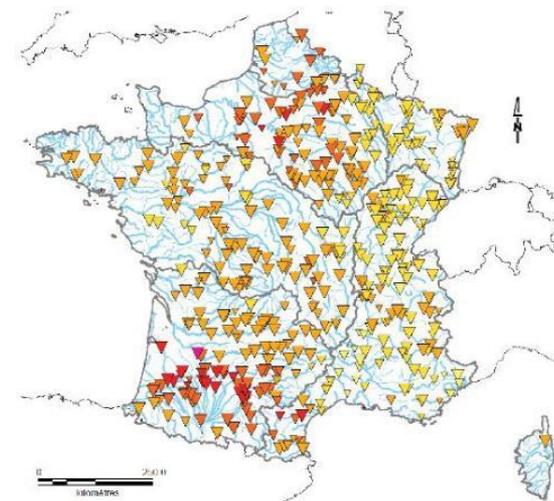
Le changement climatique et anthropique

- Ressources en eau : ↘ ou réparties différemment (temps – espace)
- Besoins en eau : ↗

Les réponses réflexes

- Premier arrivé, premier servi
- Se projeter en anticipant les besoins en eau futurs de nos usages actuels
- Chercher des « gisements » inexploités pour satisfaire les besoins

=> ↗ **vulnérabilité + inégalités**

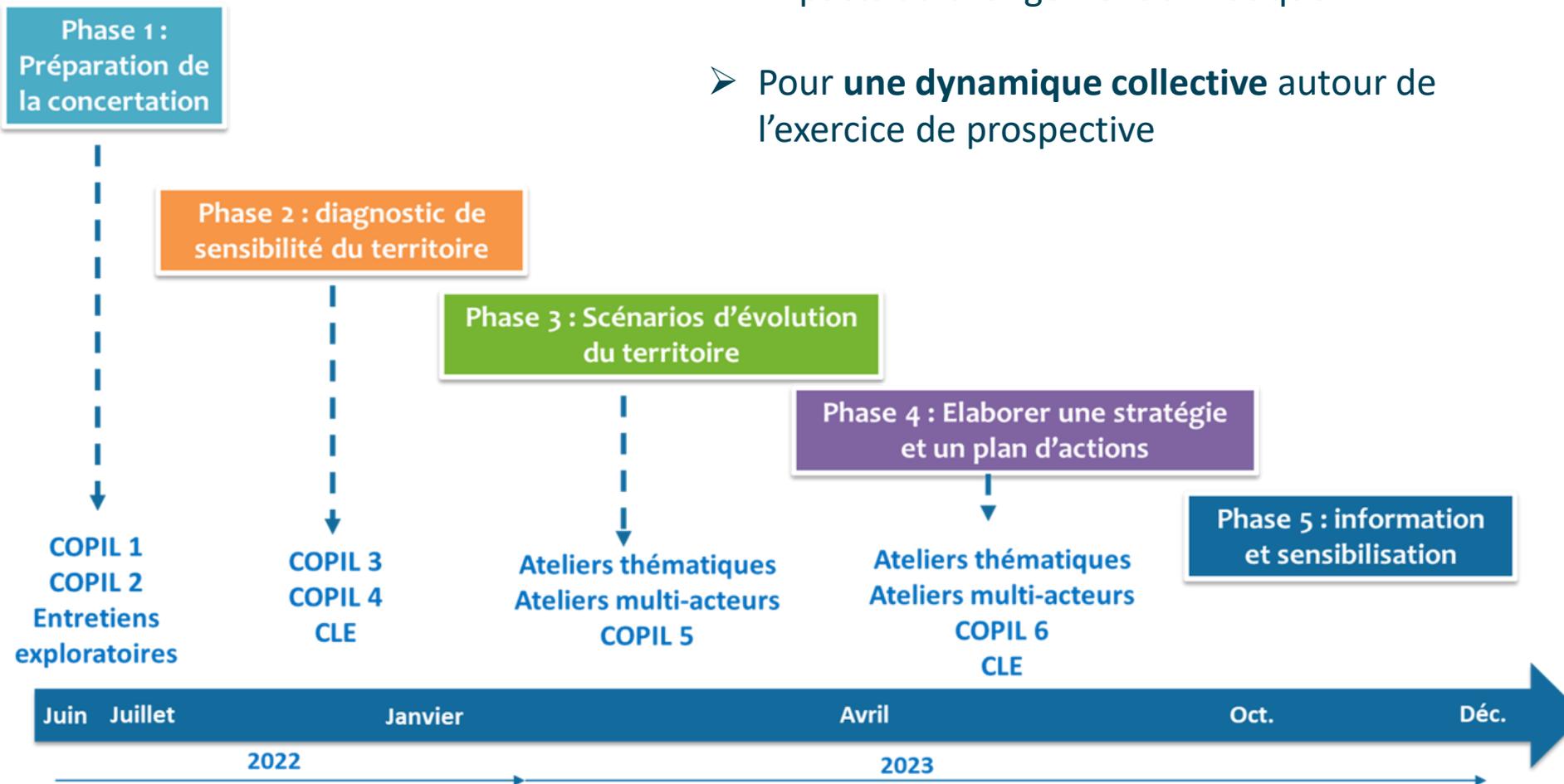


Carte d'évolution relative des débits moyens entre 1961-1990 et 2046-2065)



CONTEXTE

- Pour **partager des ordres de grandeur** des impacts du changement climatique
- Pour **une dynamique collective** autour de l'exercice de prospective





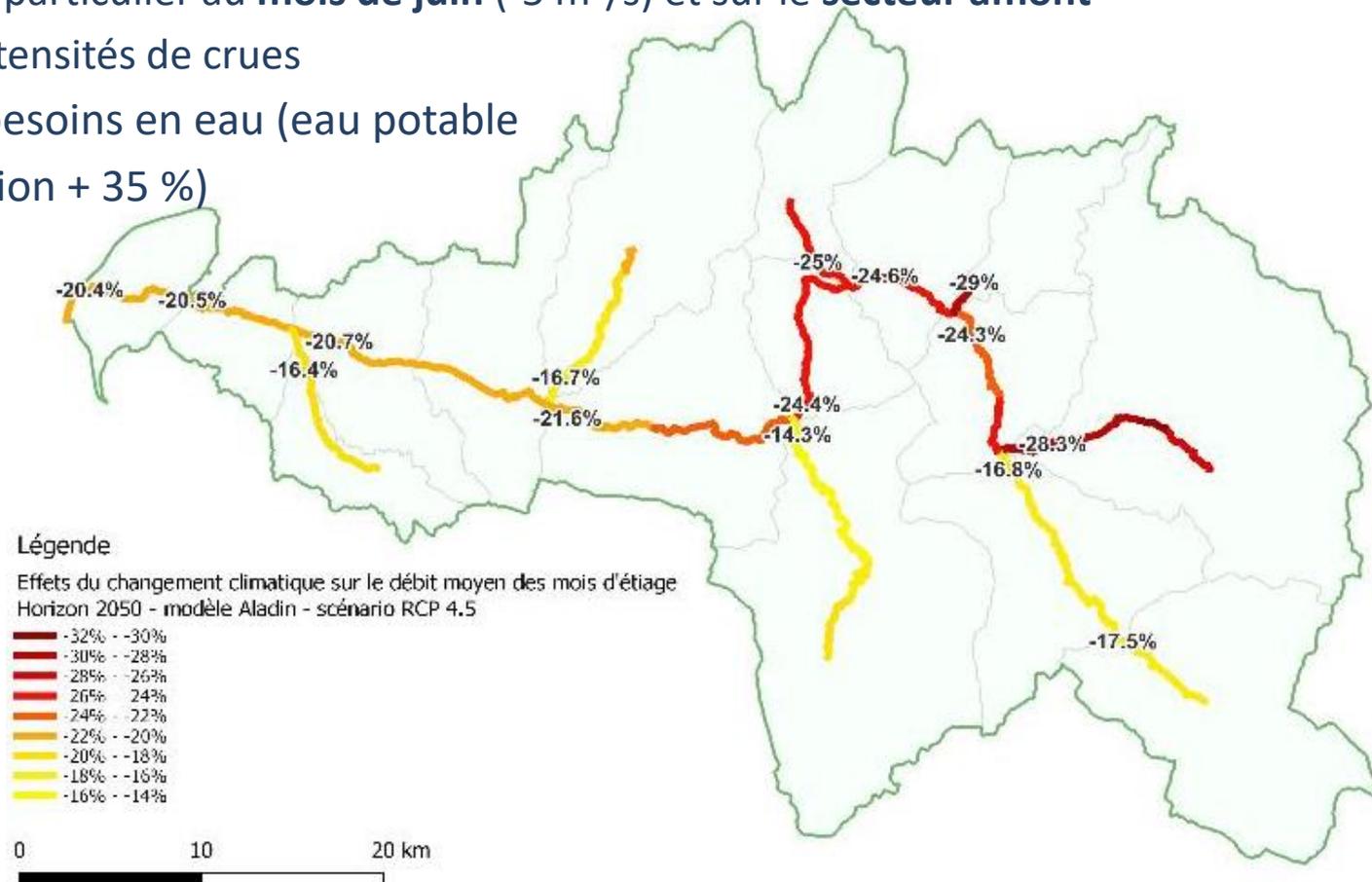
MERCI DE VOTRE ATTENTION

DIAGNOSTIC SAGE DROME 2050

HYDROLOGIE 2050

Diminution débits:

- Constatés depuis 50 ans
- A 2050, à l'été, en particulier au **mois de juin** ($-5 \text{ m}^3/\text{s}$) et sur le **secteur amont**
- Augmentation des intensités de crues
- Augmentation des besoins en eau (eau potable +10 à +16% ; irrigation + 35 %)



SAGE DROME 2050



LES SCENARIOS

Formalisation de 4 scénarios

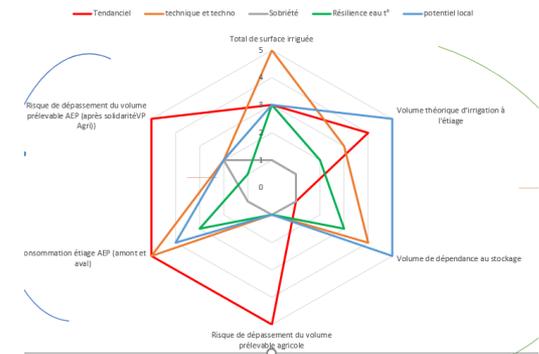
Un territoire qui mise sur une adaptation basée sur le progrès technique et technologique

Entre contraintes réglementaires, inflation et prise de conscience collective, un territoire qui prend à bras-le-corps les enjeux de sobriété

Un territoire qui se tourne principalement vers son potentiel de production local

Un territoire tourné vers le végétal pour retrouver une résilience Température-Eau face au CC mais qui doit aussi mettre en place des solutions « d'urgence »

Scénario 2 2050 : Entre contraintes réglementaires, inflation et prise de conscience collective, un territoire qui prend à bras-le-corps les enjeux de sobriété	
Agriculture	Les financements publics pour les projets de substitution sont de plus en plus compliqués à obtenir d'autant qu'ils ne sont ni soutenus par les élus locaux ni par les habitants. Les projets peinent à voir le jour. Alors que les arrières pensées se multiplient, que la réglementation se développe et que les contrôles augmentent, les agriculteurs irrigués se retrouvent « sous pression » de nombreuses exploitations agricoles basées sur l'irrigation disparaissent. Certains agriculteurs combinent les grandes cultures sans pouvoir irriguer aux niveaux d'eau souhaités incluant une chute importante des rendements et donc des revenus agricoles, ces agriculteurs deviennent <u>difficiles</u> pour s'en sortir financièrement. Certaines exploitations agricoles, en capacité d'investir utilisent des systèmes d'irrigation performants pour grandes cultures, ces investissements ont permis de maintenir certains « serres » et « serres ». L'organisme technique de Gestion Collective de l'eau (GCE) combine les droits d'eau à la détention de ce matériel d'irrigation très performant. Une dynamique de « maraichers - arboriculteur sans eau » se met en place sur le territoire avec un travail sur des variétés rustiques, résilientes à la sécheresse. Les légumes sont de plus petits calibres mais trouvent leur public grâce à la sensibilisation.
AEP	Une importante campagne de sensibilisation des scolaires et habitants est en place depuis 2020, sans relâche, elle est organisée en grande partie par des collectifs de citoyens, les kits hydroéconomes sont installés dans un quart des logements du territoire. Chaque année, un appel à projets est lancé par des systèmes de réutilisation d'eau de pluie. La tarification de l'eau a été mise en place (gratuite des 1 ^{er} m ³ puis prix progressif). L'ensemble de ces mesures a permis des économies d'eau par habitant importantes. Les collectivités ont dû intégrer les parts de budget liées aux économies d'eau et augmenter le prix moyen du m ³ , ainsi le facteur global de l'habitat a peu évolué. Les communes ont principalement investi dans les rendements de réseaux. La majorité des communes du territoire ne délivre plus de permis « piscine » et une majorité (celles connaissant le plus de tensions sur la ressource) n'accueille plus de nouveaux habitants.
Tourisme	Sous l'impulsion des collectivités locales, des labels (affichage consommation d'eau / nuitée) et des aides financières, les structures d'hébergement ont mis en place les outils de la sobriété, le territoire est reconnu comme territoire « piloté et gommé du tourisme équilibré et responsable pour l'eau ». L'ensemble des acteurs du tourisme sont solidaires. Les structures d'accueil ont diversifié leurs emplacements / nombre de lits par 1/2 avec un objectif de réduction de la consommation en eau du secteur du tourisme. Les collectifs des structures d'accueil sont équipés de systèmes hydroéconomes, de toilettes sèches, l'ensemble des bagneries a été démonté. Les piscines sont bichonnées tous les ans et réaménagées par des eaux de pluie traitées, les touristes sont des gens sensibilisés ce qui permet également de fortement diminuer les ratios de consommation journaliers. A l'avenir il n'y a plus aucune tension entre élus, habitants et acteurs du tourisme.
Industrie	Les industriels s'engagent dans la réduction de l'eau dans les process. Sur fond de réglementation fortement restrictive, il y a un fort investissement dans l'amélioration des process et le recyclage de l'eau. Il est également convenu de réduire la quantité d'eau apportée au traitement / la transformation du produit. Cela conduit à des produits « différents » de ceux dont ont l'habitude les consommateurs, et sont moins appréciés. Une forte campagne de sensibilisation est menée pour informer les consommateurs et assurer une meilleure confiance. L'équilibre économique est difficile à maintenir étant donné le faible retour sur investissement de l'amélioration des process.
Milieux naturels	Les structures de gestion des milieux naturels sont motivées par la protection (des espèces et espaces protégés). Elles font valoir des droits d'eau à la nature et comptent les recours administratifs (non-respect des débits réservés, volumes prélevables). Elles participent de l'effort de sensibilisation à la sobriété en eau en informant sur les...



EVOLUTION DE LA GESTION QUANTITATIVE

DES TENSIONS CONNUES DEPUIS LES ANNEES 80



1993 : mise en place de la CLE

1997 : 1^{er} SAGE Drôme

2013 : 2^e SAGE Drôme

2024 : 3^e SAGE Drôme

1995 Classement en ZRE:
aval de Saillans

1997 Gel des surfaces
irriguées

2010 Classement en ZRE : bassin
versant et nappe des alluvions

2013 EVPG

2013 Notification des VP

2014-actuel PGRE

2016-actuel DAUP - AUP

2022/23
SAGE DROME 2050

1989-1990-1991
Sécheresses

1991
Abandon
barrage Bez

2001/2003
Abandon
barrage
3 Vernes

2006 mise en
service retenue des
Juanons

2022 mise en
service remontée de
l'eau du Rhône

PARTAGE DE LA RESSOURCE

BON FONCTIONNEMENT DES MILIEUX AQUATIQUES

Pourquoi satisfaire les besoins du milieu ?

Pour leurs services rendus :

- Approvisionnement (eau, ...)
- Régulation (crues, étiage, autoépuration)
- Culturels (paysage, attractivité, pratiques)

Enjeu réglementaire de la DCE



Vers un plan d'actions plus engageant et multi-solutions priorisé sur la sobriété et les économies d'eau

Gouvernance

- **Améliorer le pilotage-animation du PGRE** (moyens humains et techniques, structure porteuse)
- **Engager une prospective changement climatique**
- **Systématiser les études besoins-ressources pour le développement du territoire et définir un cadre aux projets de substitution**

Connaissance

- Pour l'AEP : équiper de compteurs en télérelèves, étendre le suivi des rendements à toutes les communes, accompagner les petites communes pour la gestion de leur réseau
- Suivre les débits prélevés en entrée des canaux
- Réaliser un suivi des industriels
- Développer un programme en partenariat avec le SAGE Bas Dauphiné Plaine de Valence pour les forages individuels
- Afficher le volume restant au milieu

Levier réglementaire

- **Inscrire les volumes prélevables dans le nouveau SAGE**
- **Réviser les autorisations de prélèvements** (AEP et irrigation agricole prévue dès 2021)
- Exercer des rappels à la loi
- Augmenter les contrôles

Informier – communiquer - sensibiliser

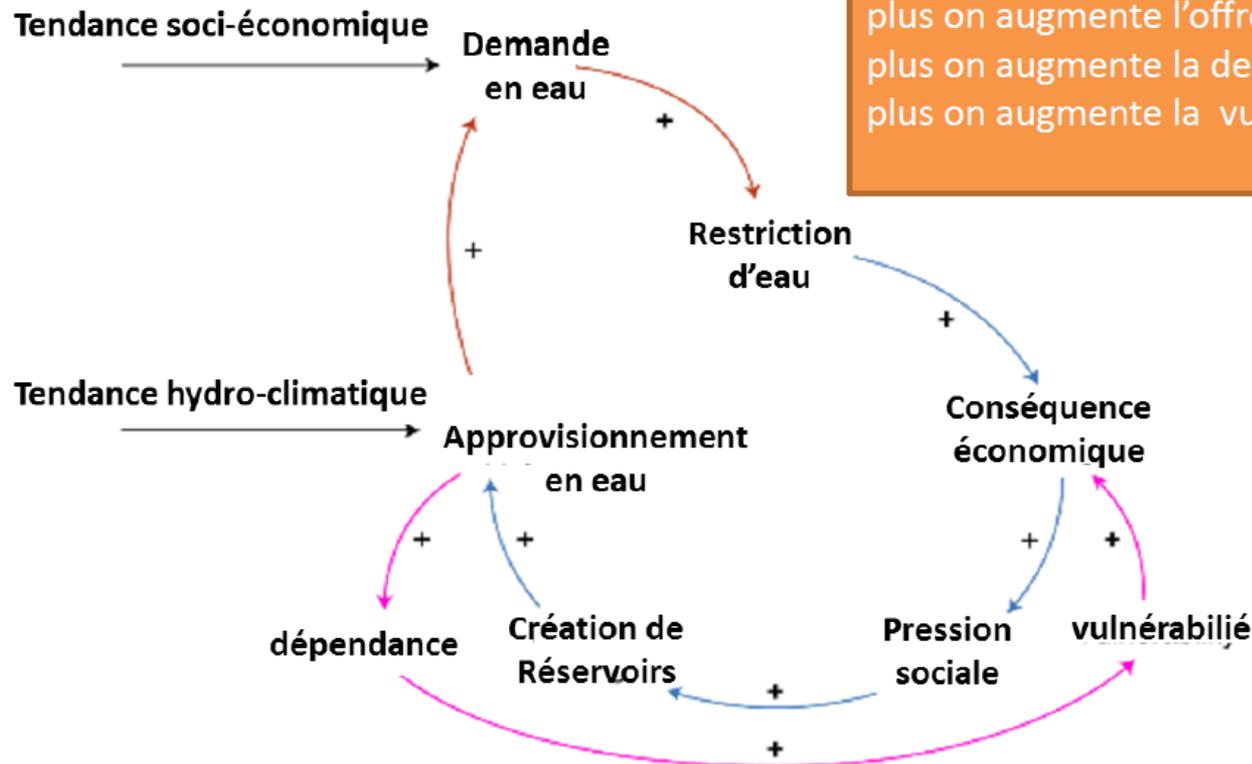
- **Partager la connaissances vers tous les acteurs** (stratégie à développer)
- Inciter au changement de pratiques
- Expliquer les risques pour les forages domestiques, canaux et substitutions

LES PISTES A APPROFONDIR

SUBSTITUTION : POINT DE VIGILANCE DANS LES CHOIX A VENIR

Les retenues : Cercle vicieux / Verrouillage technique

→ l'augmentation de l'offre conduit à une hausse de la demande et de fait à une vulnérabilité plus élevée



→ verrouillage technique : plus on augmente l'offre, plus on augmente la demande plus on augmente la vulnérabilité

Pour CLE : 20 min présentation + 10 min Q/R

Historique pour le partage de l'eau + apprentissage de travailler ensemble + entre, se parler + voir comment le territoire a anticiper.

ex : Retenues et contrepartie

ex : SCoT et plan d'action

VP et PGRE

PTGE

SAGE DROME 2050

Type scénarios

Faire de la place à un élu dans l'intervention

ODJ : a voir si le film sera diffusé